

Exploration des besoins et des pratiques en lien avec la violence liée à l'honneur d'après le point de vue d'informatrices clés¹

Madeline Lamboley, Ph. D., pour le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)²

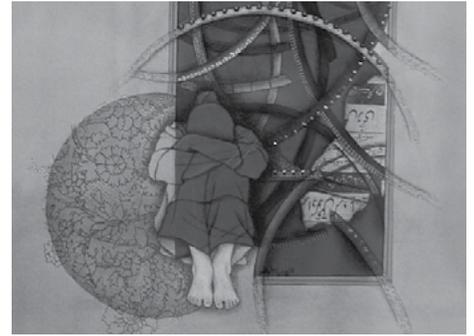
Fondé en 1947, le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) est un pionnier dans le domaine de l'immigration et accueille des gens issus de différents groupes ethnoculturels dans le but de faciliter l'arrivée au pays. Au fil des années, le CSAI a développé et renforcé son expertise en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise.

En 2013-2014, le CSAI a été témoin d'un nombre croissant de nouveaux arrivants d'origines différentes, soit 1 247 usagers. Ces personnes viennent généralement de régions affectées par des conflits, des catastrophes naturelles et des crises économiques, notamment dans l'espoir de survivre ou de reconstruire leur vie au Québec. La répartition entre les grandes régions géographiques permet de constater que les arrivées les plus nombreuses sont en provenance du Proche et du Moyen-Orient (61 %), au 2^e rang l'Asie (16 %), au 3^e rang l'Amérique et l'Afrique (6 %), suivi du Maghreb et de l'Europe (4 %).

De ce fait, les intervenants du CSAI travaillent régulièrement auprès de familles immigrantes parfois confrontées à des situations difficiles qui peuvent survenir lors du processus d'adaptation et d'intégration à la société d'accueil. Ces situations incluent celles liées aux conflits de valeurs en lien avec la redéfinition des rôles homme/femme et parents/enfants et le choc culturel des familles immigrantes avec les valeurs québécoises, surtout celles qui concernent l'émancipation des femmes et des filles. C'est dans ce contexte que la violence commise envers les femmes et les filles au nom de l'«honneur» est devenue une préoccupation pour le Centre social d'aide aux immigrants.

Au cours des dernières années, la violence basée sur l'honneur suscite un intérêt grandissant de la part des médias, des politiciens ainsi que des différents intervenants sociaux. Dernièrement, avec la médiatisation importante de l'affaire Shafia, le sujet de la violence dite commise au nom de l'«honneur», bien qu'il ne soit pas récent, suscite débats, controverses et réflexions dans l'espace public. Notamment, les différentes instances gouvernementales provinciales et fédérales sont à la veille d'une mise en place de réponses sociales à l'égard de cette problématique.

Face à ce phénomène, la littérature est en émergence, abordant notamment le débat entourant cette appellation, l'analyse du discours sur ce sujet dans l'espace public ainsi que le point de vue de différentes intervenantes confrontées à ces situations de violence basée sur l'«honneur» (Korteweg, 2012; Angers-Trottier, 2014). Malgré cet intérêt pour le sujet, on en connaît encore très peu sur les vécus et les besoins des personnes concernées directement ou indirectement par cette forme de violence, soit les victimes ou les proches de celle-ci. En général, la littérature permet de constater que les intervenantes faisant face à des situations de violence basée sur l'honneur sont très préoccupées par la sécurité des femmes et des filles (Lamboley, Jimenez, Cousineau et Wemmers, 2013). Elles éprouvent souvent un sentiment d'impuissance dans le cadre de leur pratique et sont à la recherche de moyens et d'outils leur permettant de mieux intervenir auprès de celles-ci.



Les objectifs principaux du projet

S'inscrivant dans le cadre du projet intitulé «Prévenir et réduire la violence faite aux femmes et aux filles, au nom de l'«honneur»» financé par Condition féminine Canada, le projet a permis au CSAI de réaliser une étude de besoins dans le but de développer des stratégies locales visant à contrer le phénomène. Le projet mise sur la collaboration entre différentes organisations partenaires et femmes de cinq arrondissements montréalais. Ces dernières devraient élaborer et mettre en œuvre ensemble des stratégies internes et interorganismes pour améliorer le soutien aux femmes et aux filles victimes de violences basées sur l'honneur, ou risquant de l'être, afin qu'elles puissent avoir accès aux services appropriés au moment de leur transition vers une vie exempte de violence. Plus précisément, ce projet vise :

- > la mobilisation des partenaires intéressés et la création d'un partenariat de travail avec eux ;
- > l'évaluation des besoins et la détermination des pratiques prometteuses pour lutter contre la violence liée à l'honneur ;
- > l'identification des lacunes, priorités, possibilités, ressources, appuis ;
- > l'identification et la mise en œuvre d'une action locale multiréseau concertée par rapport à la violence basée sur l'honneur faite aux femmes et aux filles.

1 © CSAI, avec le soutien financier de Condition féminine Canada.

2 Ce texte est issu de la consultation menée par Elizabeth Harper, professeure à l'École de travail social de l'UQAM, en collaboration avec Carol-Anne Vallée et Ludivine Tomasso, travaillant toutes deux sous la supervision de la professeure Elizabeth Harper.

Méthodologie

Pour atteindre les objectifs du projet, dans un premier temps, le CSAI a mis en place un processus de consultation auprès des intervenantes et des femmes de différentes communautés culturelles. Des entretiens de groupe ont eu lieu avec des intervenantes appelées à travailler auprès des filles et des femmes victimes de violence basée sur l'honneur ou à risque de l'être et issues de différents arrondissements montréalais qui ont été ciblés par le projet, soit Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, puis Verdun/Sud-Ouest, et enfin Ahuntsic/Cartierville, Saint-Léonard et Saint-Laurent.

Dans un deuxième temps, nous avons fait six entretiens semi-structurés individuels ou en petit groupe avec huit intervenantes qui ont eu affaire à une situation, au moins une fois dans la dernière année, concernant des filles et des femmes victimes de violence basée sur l'honneur ou à risque de l'être. Nous leur avons demandé de partager leur récit de pratique en lien avec une situation dans laquelle elles sont intervenues.

Enfin, des entrevues ont été effectuées avec neuf femmes considérées comme des informatrices clés. Ces femmes ont été invitées à partager leurs perceptions à propos des situations des femmes et des filles touchées par la violence basée sur l'honneur dans leur communauté, du rôle que joue (ou non) la notion de l'honneur dans ces situations, l'adéquation des services existants et les solutions à mettre en place pour contrer cette violence.

Cette consultation a permis de mieux comprendre la violence commise au nom de l'honneur, les besoins des femmes et des filles victimes de cette forme de violence ou risquant de l'être, d'identifier des conditions qui ont une influence sur le déroulement de l'intervention, et, enfin, d'identifier des pratiques prometteuses pour lutter contre ce type de violence.

Cet article est un résumé des principaux faits saillants issus du rapport remis à Condition féminine Canada, et ce, à partir du discours d'informatrices clés et de participantes à cette exploration des besoins et des pratiques en lien avec la violence basée sur l'honneur.

Résultats

L'honneur, un terme qui ne fait pas consensus

Il importe tout d'abord de mentionner que les informatrices clés «jonglent» avec le concept de l'honneur et que, parmi elles, certaines remettent en question le choix de ce terme pour décrire cette manifestation de violence. Il en ressort donc qu'il n'y a pas de consensus à l'égard de cette appellation ni de sa définition.

De façon générale, elles s'interrogent sur la pertinence de décrire ce phénomène comme tel, soit violence «basée sur l'honneur». Elles tentent de donner un sens à la signification du terme «honneur» à la fois pour elles, leurs communautés d'origine, mais également pour d'autres communautés, notamment la société québécoise. Trois visions ressortent :

1) Pour certaines d'entre elles, la référence à l'honneur n'est pas appropriée, voire considérée comme une notion archaïque. Elles nomment que le choix du terme VBH ne reflète pas les expériences vécues et ne fait pas sens pour les personnes concernées.

2) Pour d'autres, au contraire, le terme de l'honneur est plutôt décrit comme une façon de vivre, faisant partie de la culture (lié à des croyances et des valeurs). Cette notion est ainsi présentée comme permettant le «vivre ensemble» et ne doit pas être perçue comme étant uniquement négative. Il est également nommé qu'il existe une possibilité de conciliation entre l'honneur et la liberté, et ce, même dans le pays d'origine.

3) Enfin, certaines informatrices clés soutiennent que l'honneur n'est pas une notion utilisée dans leur communauté. Toutefois, il semble important de trouver un terme décrivant un sujet tabou qui permette de parler et d'agir sur la violence familiale, une réalité présente dans leur communauté.

Malgré les divergences par rapport à la façon, ou non, de définir la violence basée sur l'honneur, trois éléments principaux ressortent lorsque l'on cherche à aborder et comprendre les violences vécues par les femmes et les filles issues des communautés ethnoculturelles. D'une part, la violence faite aux femmes n'est pas le propre des communautés, mais est bien commune à toutes les sociétés patriarcales. D'autre part, cette violence se situe à l'intersection des rapports de pouvoir comme la race, d'où l'importance de prendre le contexte d'immigration en considération lorsque l'on s'intéresse à de telles questions. Enfin, en lien avec le contexte migratoire, les rapports de pouvoir à l'intérieur de la famille font émerger certaines tensions intergénérationnelles, voire certains conflits de valeurs. Ces conflits, lorsqu'ils dégénèrent, sont nommés comme lieu où se manifeste la violence dans les familles.

Il s'agit toujours de violence faite aux femmes

Comme le titre le souligne, les informatrices clés témoignent que peu importe comment l'on nomme ce phénomène, il s'agit toujours de violence faite aux femmes. Que celle-ci ait lieu dans leur communauté, dans d'autres communautés ou encore dans la société québécoise, les participantes nomment qu'il s'agit toujours de violence patriarcale.

C'est la même chose, il n'y a pas de différence. La différence c'est la façon dont ils montrent leur colère. De toute façon quand ça devient violent, la violence n'a pas de culture. La violence c'est la violence.

Elles expriment également que c'est le contexte dans lequel ces manifestations de violence surgissent qu'il importe de prendre en considération. En effet, la violence et le contrôle des hommes sur les femmes et les filles prennent différentes formes selon les contextes particuliers, tels que le statut social et économique, l'âge, ou encore l'immigration.

Une femme riche qui a un statut social ne vit pas de la violence de son conjoint de la même manière qu'une femme qui est dans une situation de dépendance. Ou une jeune fille mineure qui n'a pas les moyens de déménager, être autonome et ne veut pas briser les liens. Ça prend différentes formes selon différents contextes. Il faut plus s'attarder à ça plutôt que de dire violence liée à l'honneur.

Le contexte d'immigration à prendre en considération

Lorsqu'il est question de familles issues de communautés ethnoculturelles, les informatrices clés soulèvent l'importance de prendre en compte le contexte d'immigration dans l'explication, mais aussi dans la compréhension de la violence qui est vécue et perpétuée.

D'une part, il a été souligné que les rapports homme/femme sont vécus différemment en contexte d'immigration et que la violence peut alors être exacerbée par ce contexte. En effet, le contexte migratoire peut créer ou renforcer la dynamique de pouvoir et la violence à l'intérieur des familles.

D'autre part, les participantes soulignent les contraintes posées par le contexte d'immigration des familles. À ce sujet, elles mettent de l'avant les difficultés reliées à l'intégration des familles en matière d'emploi, de formation et d'études. Elles mettent également en évidence les barrières linguistiques, ainsi que les préoccupations autour d'enjeux migratoires (par exemple, le parrainage) et socio-économiques (logement, finances, travail, garde des enfants, etc.). Il est précisé, par certaines, que le niveau de scolarité et le niveau d'intégration socio-économique sont des éléments importants à la compréhension de la violence dans certaines communautés :

Le niveau d'éducation joue énormément. Si les parents sont éduqués ici, font quelque chose, sont intégrés dans la société. Ça joue un grand rôle. La personne qui est venue, qui a essayé, mais n'a pas pu intégrer l'emploi, n'a pas fait d'étude. Il n'est pas en contact avec la société d'accueil.

Plus particulièrement, pour les filles et les femmes, s'ajoute aussi la méconnaissance de leurs droits.

Les conflits intergénérationnels, le théâtre de la manifestation de la violence patriarcale

Lorsqu'elles ont parlé de violence faite aux femmes et aux filles, les participantes ont souligné que celle-ci se manifeste souvent à travers des conflits intergénérationnels.

Normalement, ça débute par des conflits. La famille est arrivée, tout est bon. Une fois que les adolescentes vont à l'école, ont des amies, acquièrent une nouvelle vision, apprennent qu'elles peuvent sortir avec quelqu'un, habiter ensemble sans se marier, etc. C'est beaucoup plus populaire que dans les pays d'origine. Ça commence par une nouvelle façon de vivre et les conflits avec les parents commencent.

Plus précisément, elles ont relaté que ces conflits survenaient davantage avec les filles, car elles sont sous la responsabilité de la famille, et notamment celle du père. Souvent, ces conflits sont exacerbés par l'implication de la famille élargie ou de la parenté dans le pays d'origine. De ce fait, les filles doivent adopter et respecter certains comportements propres aux valeurs familiales. Comme dans toute société patriarcale, dont le Canada fait aussi partie, il est question de contrôler certains de leurs comportements, et plus spécifiquement leur sexualité. Dès lors, les filles et les femmes sont considérées comme une source potentielle de déshonneur si elles contreviennent à certaines de ces valeurs.

C'est donc le fait que ces dernières contreviennent, ou que les parents aient la perception qu'elles contreviennent, au respect de ces valeurs, qui est source de conflits dans la famille. À ce sujet, les participantes soulignent certains comportements des jeunes filles ou femmes, jugés comme pouvant entrer en conflit avec les valeurs familiales comme, entre autres, refuser un mariage arrangé, fréquenter des garçons (relation amicale ou amoureuse), quitter un conjoint (divorcer).

Également, les informatrices clés ont soulevé des éléments qui expliquent en partie, selon elles, ce qui mène certains parents à exercer des pratiques coercitives (pouvant aller jusqu'à la violence) envers leurs enfants, et plus particulièrement envers leurs filles. Les participantes ont parlé en termes de craintes vécues par les parents. Elles ont cité, entre autres, la crainte que leurs enfants finissent dans un centre jeunesse ou encore qu'ils mettent de côté les valeurs transmises.

Les violences vécues par les femmes et les filles

Lorsqu'elles ont abordé les situations de violence rencontrées, que ce soit dans leur pratique ou auprès des femmes de leur communauté, les informatrices clés ont parlé de différentes formes de violence vécues par les femmes et les filles, que ce soit :

- > de la violence physique, psychologique et/ou verbale;
- > de la violence de la part de la belle-famille en lien avec le contexte conjugal;
- > un contrôle « excessif » du conjoint, du père et des autres membres la famille élargie (habillement, comportements, fréquentations, déplacements);
- > des menaces de retour au pays d'origine ou d'interdiction de revenir dans le pays d'accueil.

La violence vécue par les garçons

Bien qu'elles aient parlé davantage de la violence vécue par les jeunes filles, certaines informatrices clés ont nommé le contrôle excessif qui s'exerce aussi, mais de manière différente, envers les garçons :

Le garçon est contrôlé aussi. Il ne va pas dire à sa famille qu'il veut sortir avec une Québécoise et il va se cacher, car il ne peut être vu avec elle devant sa famille. Ce n'est pas de dire qu'un subit les pressions plus que d'autres. Mais ces pressions et contrôles s'exercent de manières différentes.

La violence vécue par la famille

La famille, même la famille élargie (oncle, tante), que ce soit ici ou dans le pays d'origine, a été identifiée comme pouvant être victime de la violence liée à l'honneur.

Il s'est vengé auprès des oncles et tantes qui sont restés au pays, car sa famille avait assez de pouvoir. Les gens ont peur des conséquences pour leur famille élargie.

Il a aussi été mentionné que la pression de la communauté pouvait aussi être une forme de violence vécue par les familles. Elles subissent tout le poids, elles sont pointées du doigt et jugées.

Il faut penser aussi à la famille, elle est victime. Elle va subir tout ce poids-là. Il faut protéger la personne, il faut protéger aussi la famille. Toute la communauté va être au courant et va faire pression sur cette famille-là. Elle a besoin d'aide, d'être protégée, rassurée.

Enfin, lorsqu'elles ont abordé les différentes situations de violence vécues par les femmes et les filles, les informatrices clés ont aussi discuté de leurs besoins, tout comme de ceux des familles, en termes d'intervention. La prochaine section présente les principaux éléments soulevés.

Les besoins des femmes et filles victimes de violence liée à l'honneur ou à risque de l'être

Lorsqu'elles ont abordé les histoires des femmes et des filles en situation de violence, les informatrices clés ont fait référence aux besoins de ces dernières en matière d'intervention (court, moyen et long terme), mais également à ceux des familles et des communautés.

Tout d'abord, de façon générale, il ressort des données que ces femmes et ces filles ont besoin d'espaces sécuritaires où elles peuvent parler de ce qui se passe dans leur vie. De plus, elles veulent se sentir en sécurité, puis être accompagnées et aidées concrètement dans leur démarche d'aide. À cela s'ajoute un soutien tant émotionnel qu'en termes d'informations générales sur leurs droits et leurs recours.

Que ce soit à court, moyen et long terme, selon le niveau de risque, les informatrices clés ont nommé certains besoins prioritaires, et notamment le soutien émotionnel des jeunes filles et femmes, mais également l'aide concrète qui doit leur être apportée :

- > Être en mesure de les mettre en sécurité rapidement ;
- > Pouvoir leur offrir un soutien et un encadrement dans la prise de décisions ;
- > Offrir une aide financière et un soutien matériel pour les besoins ponctuels ;
- > Développer leurs capacités d'empowerment et d'autonomie en vue de composer avec les pressions et les tensions qu'elles vivent au quotidien.

Également, les participantes ont soulevé certains besoins ressentis de la part des femmes, et plus précisément des mères en rapport avec leurs filles, par exemple avoir des possibilités de discuter de leurs préoccupations en tant que femme, mais aussi en tant que mère. Elles aimeraient aussi obtenir des outils afin d'ouvrir un dialogue mère-fille.

Concernant les familles, certains besoins ont aussi été soulignés et méritent que l'on s'y attarde. Elles aussi aimeraient bénéficier d'aide, par exemple pour discuter de leurs préoccupations par rapport à leurs enfants avec d'autres parents. Il est ressorti également que certaines familles souhaiteraient obtenir du soutien pour rétablir le dialogue avec leurs enfants et un suivi, le cas échéant. De même, elles auraient besoin d'information au sujet de moyens pour résoudre d'éventuels problèmes intergénérationnels, notamment des conséquences de la violence sur les enfants et les familles, puis des lois en la matière. De manière générale, les familles désireraient des outils pouvant servir à leur intégration, comme un meilleur accès à l'emploi, à la formation, aux cours de langue ou aux aides financières.

Quelques priorités d'action d'après le point de vue des participantes

Dans un premier temps, il est nécessaire de s'entendre sur une définition commune de la violence liée à l'honneur entre les partenaires et les différents milieux de pratique. L'objectif est de mieux comprendre pour mieux intervenir. Ensuite, il serait tout à fait pertinent de développer des connaissances sur de bonnes pratiques (*best practices*).

En ce qui a trait à l'intervention auprès des femmes/filles, plusieurs priorités d'actions ont été mises de l'avant par les participantes. Tout d'abord, il serait nécessaire de mettre en place une équipe régionale spécialisée ou une cellule d'urgence en intervention liée à l'honneur, composée à la fois de personnes-ressources des communautés et de spécialistes en violence. L'objectif serait d'intervenir auprès de jeunes filles à risque de mariages forcés et de violences basées sur l'honneur, puis de donner des conseils aux intervenantes. Ensuite, il serait utile de développer un outil de dépistage et des protocoles à suivre pour garantir une certaine coordination et cohérence des services. L'objectif serait d'assurer une meilleure sécurité des filles et des femmes, puis de leur offrir un suivi adapté à leur situation. Cet outil devrait être développé et adapté suite à un travail de concertation entre les différents milieux de pratique. De plus, il serait important de consolider les services de soutien offerts aux femmes victimes de violence conjugale à la suite de leur séjour en maison d'hébergement, incluant les situations où elles restent avec leur conjoint. Il paraît alors prioritaire de créer un réseau de services pour un support à plus long terme pour les jeunes femmes/filles, comme une maison de deuxième étape, leur permettant à la fois de se retrouver avec d'autres jeunes femmes et de bâtir un réseau social, mais aussi de développer un filet de sécurité et de s'épanouir sur le plan tant professionnel que financier, tout en ayant un contact avec des intervenantes de façon continue. C'est pourquoi la création d'espaces sécuritaires est primordiale pour permettre aux femmes et aux filles de pouvoir se rencontrer et échanger entre elles sur leurs préoccupations comme femme, comme mère, comme jeune femme, comme grand-mère, comme femme issue de l'immigration.

En ce qui a trait à l'intervention auprès des familles, il faudrait créer des espaces pour permettre aux parents de discuter de leurs préoccupations par rapport à leurs relations avec les enfants. Surtout, il faudrait sensibiliser les parents sur des thématiques liées à la violence, à la gestion des conflits intergénérationnels, à la communication, etc., mais aussi développer des interventions qui visent à intégrer la famille au sein de l'intervention (par exemple la médiation lorsque cela est approprié). Pour cela, il est indispensable d'informer et d'outiller les familles sur les services, les ressources et les lois en matière d'immigration, de droits des femmes et de droits des enfants. De surcroît, il semblerait primordial de mettre en œuvre des mécanismes pour travailler avec les hommes et les garçons qui utilisent la violence et qui en sont victimes.

En ce qui a trait au fait d'outiller les intervenantes, les participantes ont mis de l'avant qu'il faudrait offrir des formations dans le milieu scolaire et les autres milieux afin que les professionnels soient outillés pour identifier et documenter les situations à risque et faire des signalements, lorsque nécessaire. Mais il semble aussi que des formations devraient être offertes en lien avec l'intervention interculturelle, les violences liées à l'honneur, les enjeux selon les différents statuts d'immigration et le parcours migratoire en général, ainsi que sur les protocoles internationaux par rapport à la protection des femmes dans le cas de mariage forcé.

En ce qui a trait au fait de travailler avec les communautés, les participantes pensent qu'il serait pertinent de rendre accessible l'information sur les droits des femmes et des filles et les ressources d'aide pour l'ensemble des membres. Il est également indispensable de développer des actions de sensibilisation avec les communautés dans l'objectif de bâtir et de consolider des liens entre les communautés et le réseau de services.

Enfin, en ce qui a trait aux mesures sociales, les participantes considèrent qu'il serait nécessaire d'adapter les protocoles en matière de violence. Cela passe par le fait d'offrir un meilleur traitement des dossiers ainsi que des programmes de sensibilisation en matière de violence. Pour ce faire, il faut consolider la collaboration intersectorielle en matière de violence en intégrant les milieux postsecondaires, puis regarder ce qui peut être fait pour protéger les jeunes femmes de 18 ans et plus qui ne sont pas visées par la Loi sur la protection de la jeunesse.

Mise en œuvre du projet pilote de sensibilisation en milieu scolaire

Le CSAI a organisé une journée Forum-action en novembre 2014 dans le but de partager des connaissances, échanger des idées et créer des ponts entre les intervenants de différents milieux d'intervention. À la lumière de la consultation effectuée et des discussions ressorties lors de la journée Forum-action, le CSAI a mis en œuvre un projet pilote de sensibilisation en milieu scolaire (deux volets) sur les violences liées à l'honneur. En effet, le milieu scolaire étant en première ligne pour détecter de potentiels cas de violences liées à l'honneur, il paraissait donc important que les différents intervenants au sein de l'école puissent reconnaître les signes, savoir y réagir au besoin, et travailler en concertation avec les différents milieux de pratique concernés par la problématique.

Premier volet

Un comité de travail, composé de représentants de la Commission scolaire de Montréal, du Service de police de la Ville de Montréal, des centres jeunesse de Montréal ainsi que de partenaires communautaires comme le Bouclier d'Athéna, a été mis sur pied. Le travail effectué par celui-ci a mené à l'organisation d'une première demi-journée de formation en novembre 2015 des membres du personnel enseignant et non enseignant (intervenants sociaux, psychoéducateurs, infirmières scolaires, etc.) de la Commission scolaire de Montréal à la question des violences liées à l'honneur. La formation a été divisée en trois temps : 1) Présentation des notions clés sur les violences liées à l'honneur. 2) Étude de cas en sous-groupe avec utilisation d'outils cliniques développés par le Bouclier d'Athéna. 3) Période d'échanges avec un panel de partenaires. L'activité a été un succès et ne demande plus qu'à être renouvelée.



www.csai.org



Deuxième volet

Des posters éducatifs sur les violences liées à l'honneur ont été conçus afin que des activités de sensibilisation puissent être organisées auprès des élèves de secondaire et des étudiants de niveau collégial. Ces posters demandent à être animés et nécessitent qu'une personne de l'établissement scolaire ou d'un organisme extérieur puisse être présente pour répondre au besoin d'intervention si une situation venait à être dévoilée suite à cette activité.

Pour plus d'information, visitez le

<http://centrecsai.org/services/projets-en-cours/paroles-d'honneur>

Références

ANGERS-TROTIER, D. (2014). *Les histoires des «bindi girls of Montréal» : l'approche narrative de groupe ancrée dans l'intersectionnalité*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

KORTEWEG, A. (2012). Understanding Honour Killing and Honour-Related Violence in the Immigration Context: Implications for the Legal Profession and Beyond, *Canadian Criminal Law Review*, 16(2), 135-160.

LAMBOLEY, M., JIMENEZ, E., COUSINEAU, M.-M. ET WEMMERS, J.-A. (2013). Le mariage forcé au Canada: la criminalisation, une solution?, *Criminologie*, 46(1), 179-198.